

L'emploi salarié dans le secteur des « Services aux personnes ou non- marchands » sur le territoire du CSEF de Mons : approche statistique.

CONTEXTE

L'attention particulière du CSEF de Mons portée sur les « services aux personnes ou non-marchands » fait suite au constat de l'importance de ce secteur en termes d'emplois salariés (Situation du marché de l'emploi de l'arrondissement de Mons, CSEF Mons, 2004) sur son territoire.

Cette forte concentration d'emplois au sein de ce sous-secteur est particulière à la sous-région. En effet, si ce secteur est fortement développé dans l'ensemble de la Région wallonne (45% des postes de travail salariés), c'est dans la sous-région de Mons-Borinage qu'il l'est, proportionnellement, le plus (55% des postes de travail). Cette particularité de la sous-région s'explique notamment, par la situation de Mons en tant que chef-lieu de province, bassin de scolarité, mais aussi par la faiblesse des autres secteurs, en particulier celui de l'industrie.

MÉTHODE

OÙ ?

Le territoire ici concerné par l'étude est celui du Comité subrégional de l'Emploi et de la Formation de Mons qui s'étend sur treize communes: Boussu, Colfontaine, Dour, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, Lens, Mons, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain.

QUAND?

Bien que cette étude ait été réalisée en 2005, suite au constat de l'importance du secteur réalisé en 2004, les chiffres sur lesquelles celle-ci est basée date du 30 juin 2002, et ce, pour des raisons de disponibilité des chiffres. L'importance du non-marchand constitue cependant une tendance forte et ne devrait pas, semble-t-il, avoir connu de changement majeur ces dernières années.

COMMENT?

Comme précisé dans l'intitulé, ce document n'est que le résultat d'une approche statistique et non pas le résultat d'une recherche multidimensionnelle. Nous considérerons comme faisant partie du secteur des « services aux personnes et non-marchands », les activités reprises sous ce terme par l'ONSS, dont, entre autres, l'administration, l'éducation, la santé et l'action sociale, l'assainissement des voiries et gestion des déchets, les activités récréatives, sportives et culturelles, les organismes extraterritoriaux,... Ces données seront de deux types : les données concernant les postes de travail salariés au sein des établissements situés sur le territoire concerné (« ONSS décentralisée ») et celles concernant les travailleurs salariés enregistrés auprès de l'ONSS et résidant sur ce territoire sans nécessairement y être occupé (ONSS-LATG).

Du premier type de donnée, nous avons tenté d'identifier de manière la plus pointue possible les différentes activités qui composent les « services aux personnes ou non-marchands », leur importance en terme de postes de travail salarié dans la zone et l'évolution de ceux-ci. Pour ce faire nous avons procédé à une approche du secteur au niveau le plus global à des niveaux de plus en plus précis en s'intéressant à chaque fois aux activités comptant le plus de postes de travail et/ou connaissant une évolution favorable de ceux-ci. Cette progression du global au précis a été menée sur base des subdivisions en code nace telles qu'utilisées par l'ONSS (avant 2003), en passant successivement de la subdivision en code nace en deux chiffres à celle en cinq chiffres (exemple : 85=Santé et action sociale ; 853=Action sociale ; 8531= Activités d'actions sociales avec hébergement ; 85315=Maisons de repos pour personnes âgées).

Sur base du deuxième type de données, c'est le profil des travailleurs du secteur que nous avons tenté d'identifier. Il faut cependant noter que ce sont les profils des travailleurs salariés résidant au sein de l'arrondissement, et donc que ce profil n'est pas (forcément) celui de travailleurs occupant les postes identifiés précédemment. Ce profil des travailleurs sera défini sur base du type de prestation (Temps plein ; temps partiel, ...) et sur base de l'âge.

AVEC QUI?

Pour cette approche statistique aucune collaboration n'a été mise en place. Il faut cependant noter que les données ONSS nous ont été livrées par l'Iweps après vérification et ventilation.

RÉSULTATS

En chiffres...

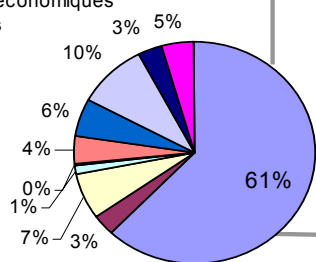
Les postes de travail :

	Postes de travail (en 2002)				Evolution 1994-2002	
	unités		%		Mons	RW
	Mons	RW	Mons	RW		
Activités (nace 2)						
Administration publique	12433	121648	20%	13%	153,0%	131,6%
Education	9222	116085	15%	13%	84,1%	91,9%
Santé et action sociale	9028	121582	14%	13%	129,7%	123,8%
Assainissement voiries et gestion des déchets	524	3850	1%	0%	160,2%	121,3%
Activités associatives diverses	812	11303	1%	1%	117,0%	104,5%
Activités récréatives culturelles et sportives	993	13283	2%	1%	208,6%	147,4%
Services personnels	330	6485	1%	1%	102,8%	106,6%
Services domestiques	38	958	0%	0%	158,3%	107,8%
Activités mal définies	786	9340	1%	1%	100,9%	97,9%
Organismes extra-territoriaux	385	414	1%	0%	68,0%	69,5%
Total SPNM	34551	404948	55%	45%		
Total	62 495	902 496	100%	100%		

Administrations publiques dans l'arrondissement de Mons :

Répartition des postes de travail de l'administration publique en classe d'activité (nace 4) en 2002

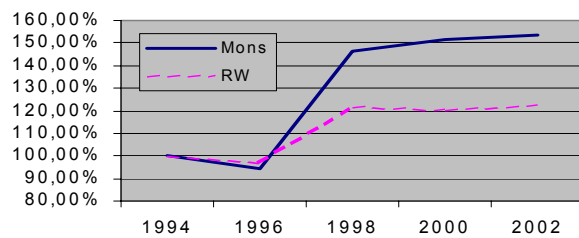
- Administration publique générale
- Activités d'organismes publics relatives aux soins de santé
- Activités d'organismes publics relatives aux matières économiques
- Activités auxiliaires des administrations
- Affaires étrangères
- Défense
- Justice
- sécurité publique
- pompiers et protection civile
- Sécurité sociale obligatoire



Administration publique générale en 2002, répartition des postes en sous classes (nace 5).

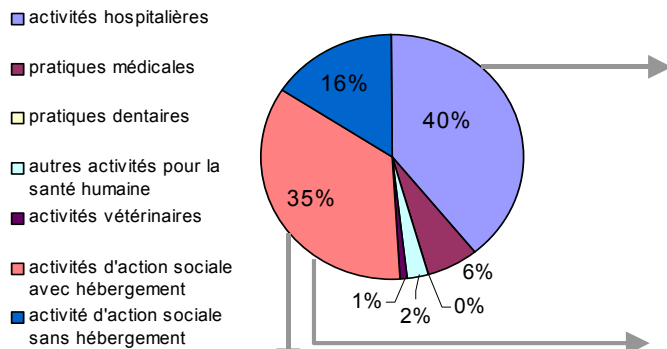
Postes de travail	
administration centrale	1014
adm communautaire et régionale	177
administration provinciale	2651
adm communale à l'exclusion des CPAS	2728
CPAS	1119
Total Administration publique générale	7689

Croissance du nombre de postes de travail de 1994 à 2002 au sein de l'administration publique générale (nace 4) à Mons et en Wallonie.



Santé et action sociale dans l'arrondissement de Mons :

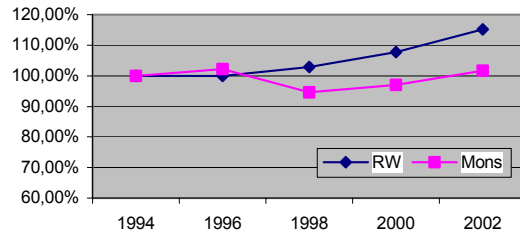
Répartition des postes de travail en 2002 de la santé et de l'action sociale en classes d'activités



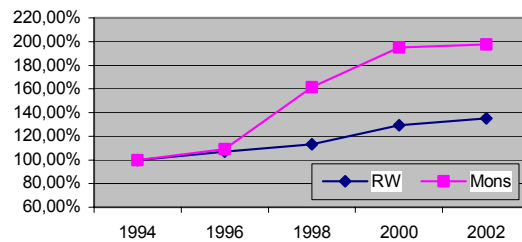
Action sociale avec hébergement: répartition des postes de travail en sous-classes (nace5) à Mons

Sous-classe	Postes de travail
Instituts pour mineurs handicapés	864
Orphelinats	0
Instituts pour enfants en difficulté	294
Instituts pour adultes handicapés	438
Maisons de repos pour personnes âgées	1559
Autres activités d'action sociale avec hébergement n.d.a.	41
Total Activités d'action sociale avec hébergement	3196

Evolution des postes de travail au sein des activités hospitalières.

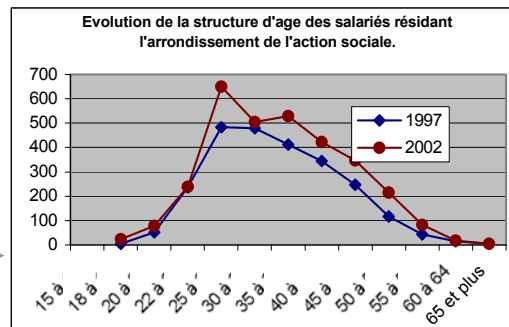


Evolution des postes de travail au sein des de l'action sociale avec hébergement



Le profil des travailleurs salariés résidents

Secteurs	+ 50 ans	Temps pleins
Tous secteurs (Mons)	19%	66%
Administration publique générale à Mons	28%	86%
Administration publique générale en RW	24%	85%
Santé et action sociale Mons	12%	55%
Santé et action sociale RW	14%	50%



Ce que l'on observe...

Suite à l'analyse de l'emploi salarié du non-marchand en termes de postes de travail, on connaît mieux les activités qui composent ce secteur. Il s'agit principalement, aussi bien à Mons qu'en Région wallonne de l'administration publique, de l'éducation et de la santé et action sociale. Ces trois sous secteurs sont davantage développés à Mons qu'en Région wallonne, plus particulièrement l'administration publique. Le sous secteur de l'éducation connaît une baisse de 1994 à 2002, contrairement aux deux autres sous-secteurs dont l'évolution positive à Mons dépasse celle observée au niveau de la Région.

Au sein de l'administration publique, deux sous secteurs se distinguent de par le nombre de postes qu'ils représentent : les administrations provinciales (2651 postes) et les administrations communales à l'exclusion des CPAS (2728 postes). Au sein de la santé et action sociale, on remarque principalement les activités hospitalières dont le nombre de poste est important (3532 postes) et les activités d'actions sociales avec hébergement (3196 postes), catégorie dans laquelle sont reprises les maisons de repos (1559 postes), qui voient leurs nombres de postes de travail presque doubler (+98%) de 1994 à 2002).

Lorsqu'on s'intéresse aux profils des salariés résidents de Mons au sein du sous secteur administrations publiques, on remarque qu'il y a une tendance à un fort taux de travailleurs âgés (+ de 50 ans) ainsi qu'un taux également élevé de temps pleins. Le profil des travailleurs de l'action sociale est différent avec une faible représentation de salariés de plus de 50 ans et un faible taux de prestation à temps plein. Ces tendances s'observent davantage

auprès du salariat féminin, majoritaire dans ces secteurs, qu'au sein de leurs collègues masculins. Si l'on observe de plus près l'évolution de la structure d'âge des salariés résidant dans la zone et travaillant au sein de l'action sociale (sous catégorie de la santé et action sociale comprenant notamment les maisons de repos), on remarque une hausse excessivement importante des travailleurs de 25-29 ans relativement récente, exacerbant d'autant plus la tendance à une structure d'âge des salariés « jeune ».

Perspectives et recommandations

Bien qu'elles nous permettent de mieux cerner ce qu'est le secteur non-marchand et d'y repérer ce qui s'y développe dans notre zone, les statistiques de l'ONSS nous laissent avec beaucoup de questions sans réponses. Ainsi si l'on observe que le sous secteur administrations publiques, au sein desquelles les administrations provinciales et communales à l'exception des CPAS sont les plus gros pourvoyeurs de postes salariés, est relativement « âgé », il est délicat d'annoncer une vague d'embauche en remplacement de ces travailleurs de plus de 50 ans, sans connaître les intentions effectives en termes de gestion des ressources humaines (est-il prévu de remplacer ces postes ?). Il ressort également de ces statistiques une certaine « jeunesse » du secteur de la santé et action sociale, et ce particulièrement au sein de l'action sociale, où on note un taux particulièrement élevé de travailleurs entre 25-29 ans. Au regard de l'évolution sur ces dernières années, il semblerait que cette caractéristique du secteur est, en partie du moins, due à de récents engagements assez massifs. Mais ce phénomène pourrait également trouver son origine dans une tendance des travailleurs à quitter ces secteurs dont les conditions de travail sont souvent pénibles ou se concilient rarement avec une vie de famille. Le taux élevé de travailleurs à temps partiel dans ces secteurs semble aller en ce sens.

Un dernier bémol à ajouter à l'approche statistique sur base des chiffres onss, est que les informations récoltées concernent les secteurs d'activité et ne permettent donc pas une approche par métier ou compétence.

Bref, il paraît nécessaire afin de trouver des réponses aux interrogations laissées par l'analyse statistique, de s'orienter vers le terrain, et d'aller y récolter des informations plus précises. C'est pourquoi un projet d'enquête qualitative du secteur de la santé et action sociale est envisagé sur le territoire du CSEF pour le premier semestre 2006. Cette enquête visera notamment une approche en fonction des métiers. Le but de cette enquête est d'offrir un matériel de base pour d'éventuelles actions concrètes. Ce projet est mené en collaboration avec Forem Conseil. Un panel de personnes ressources sera également sollicité lors de la validation ou formulation d'hypothèses.

Pour en savoir plus...

L'étude statistique complète est disponible sur le site du Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation de Mons : www.csefmons.be.

Une étude similaire à celle envisagée et recouvrant le secteur des maisons de repos a été réalisée par les CSEF de Mouscron et de Tournai sur leur territoire respectif, de même qu'un recueil statistique, L'emploi dans le secteur non marchand et les services aux personnes, réalisé pour l'ensemble du Hainaut Occidental.

Une table ronde sur le secteur de la santé et l'action sociale sera organisée à l'initiative des cabinets ministériels wallons de l'emploi et de la formation en collaboration avec le CSEF de Mons.